



Secrétariat Uniterre

Av. du Grammont 9

1007 Lausanne

Tél : 021 601 74 67

Fax : 021 617 51 75

info@uniterre.ch

www.uniterre.ch

Invitation à la presse

de 17h à 19h à l'occasion du Conseil général de l'OMC
**Action symbolique des mouvements paysans et de leurs alliés devant l'OMC le
lundi 15 mai 2006,**

**Prise de parole dès 17h30 d'Uniterre et de La Via Campesina
Possibilités de faire des interviews sur place des représentant-e-s d'Uniterre et de
Via Campesina.**

Des échanges oui, mais sur d'autres bases !

A l'heure où les négociations sur les modalités concernant l'accès au marché pour les produits agricoles se déroulent au sein de l'OMC, le syndicat Uniterre, renforcé par une délégation du mouvement paysan international La Via Campesina, se mobilisent le 15 mai devant l'OMC pour dénoncer des échanges agricoles basés uniquement sur le droit au commerce sans qu'aucune autre considération ne soit prise en compte.

Prises de parole des mouvements paysans et organisations alliées dès 17h30 :

1. **Paul Nicholson**, membre du comité de coordination de la Via Campesina pour l'Europe de l'Ouest (*Pays Basque*)
2. **Yudvir Singh (BKU)** India, du comité des Droits Humains de Via Campesina
3. **Pierre-André Tombez**, Président Uniterre
4. **Aline Clerc**, Fédération romande des consommateurs

Délégation internationale de La Via Campesina disponible pour interview devant l'OMC :

1. **Ndhiakte Fall** (CNCR Senegal)
2. **Raymond Pirard** (CPE Belgium)
3. **Edília Mendoza Roa** (ANUC-UR) Colombia
4. **Juana Mercedes** (CONAMUCA) Republic Dominica
5. **Murana** (FSPI) Indonesia
6. **Yudvir Singh** (BKU) India
7. **Silvestor Lopez** (CIOAC MEXico)
8. **Juan Calles** (ANTA El Savador)

Info : Uniterre 021 601 74 67 Valentina Hemmeler 079 672 14 07, Rudi Berli 078 707 78 83

Note : Via Campesina tiendra également une conférence de presse

Le lundi 15 mai, de 10h à 11h au Café Restaurant ARIANA, 83 Rue de Montbrillant, 1202 Genève.

L'invitation suivra demain.

Communiqué de presse

Des échanges oui, mais sur la base du droit à la souveraineté alimentaire

Genève, le 12 mai 2006

Nous appelons nos gouvernements à subordonner les règles commerciales au droit de souveraineté alimentaire afin de promouvoir un développement durable de l'agriculture et de l'économie. Uniterre, la Coordination Paysanne Européenne et La Via Campesina défendent une agriculture durable, paysanne et des échanges commerciaux basés sur le respect des droits humains, de la justice sociale ainsi que de la protection des ressources environnementales.

Les défenseurs des politiques de libre-échange, véhiculées par nos gouvernements et par les institutions telles que l'OMC, nous décrivent comme des protectionnistes refusant tout échange commercial. **Uniterre, la Coordination Paysanne Européenne et La Via Campesina sont favorables aux échanges pour autant que les politiques agricoles ne soient pas définies uniquement par les règles du commerce. Nous encourageons les échanges à des prix rémunérateurs pour les familles paysannes, sur de courtes distances, permettant à un maximum de consommateurs et producteurs de se rencontrer et de pouvoir ainsi assurer un contrôle « citoyen » de la filière agroalimentaire.** Les politiques de l'OMC prônent l'inverse. Au lieu de favoriser une variété d'échanges commerciaux florissants et de qualité, répondant aux besoins des populations, la logique économique basée sur la dérégulation nous impose un phénomène général de concentration - essentiellement dans les mains des entreprises transnationales - de la production, de la transformation et de la commercialisation. Avec toutes les conséquences sociales, environnementales et sanitaires que nous connaissons.

De quel développement parle-t-on ?

Le cycle round de Doha est intitulé « cycle du développement ». Or, ni au sud, ni au nord, les familles paysannes ne bénéficient de la libéralisation des marchés. Ici comme ailleurs, le bilan de l'OMC est sombre. On n'observe aucune amélioration de la situation pour les familles paysannes, les travailleurs-euses et les employé-e-s. Les grands bénéficiaires sont les firmes agroalimentaires transnationales qui se positionnent là où les coûts sont les plus faibles, faisant fi de toutes considérations sociales ou environnementales.

Le processus actuel de négociations au sein de l'OMC démontre, s'il en faut, le manque de transparence et l'absence de consultation de l'ensemble des membres de l'OMC. Depuis Hong Kong, c'est essentiellement le groupe G5 (USA, EU, Brésil, Inde, Australie + Japon) qui a mené et pris part aux négociations. La grande majorité des Etats a jusqu'alors été tenue à l'écart, ce qui montre la faible légitimité de ce processus de négociations.

Nous réclamons **la souveraineté alimentaire**. Celle-ci est le droit des populations, producteurs et consommateurs, à choisir la politique agricole et alimentaire qu'elles souhaitent, sans exporter à des prix inférieurs aux coûts de production (dumping). Elle donne la priorité à la consommation locale et elle interdit toutes les formes de subventions à l'exportation. La souveraineté alimentaire permet également aux Etats à se protéger des importations à trop bas prix.

Nous demandons aux gouvernements d'arrêter ces négociations : l'OMC est une institution qui gère le commerce : ce n'est pas le lieu pour négocier les politiques agricoles et alimentaires.

Uniterre : 021 601 74 67 - Valentina Hemmeler 079 672 14 07, Rudi Berli 078 707 78 83.

DOSSIER DE PRESSE

Les enjeux du « cycle du développement » à l'OMC : les agricultures paysannes locales mises en concurrence avec les systèmes d'agricultures agro-industrielles

Pour l'agriculture suisse, comme pour l'agriculture paysanne ailleurs sur la planète, la phase actuelle de négociations est cruciale. Elle se concentre essentiellement sur un meilleur accès au marché pour les produits d'importation. Les protections à la frontière risquent d'être fortement abaissées. L'agriculture suisse, comme les autres agricultures paysannes du monde, seront mises en concurrence frontale avec des produits arrivant à très bas prix aux frontières. Si ces produits arrivent à si bas prix, ce n'est pas parce que les agriculteurs sont forcément plus performants ailleurs. C'est parce que, d'une part, le contexte, les normes et les critères de production sont différents d'un pays à l'autre. Ce qu'impose l'OMC c'est de mettre en concurrence des systèmes complètement différents. Ou plutôt de créer des systèmes « hors-sol » de production industrielle, destinés essentiellement à l'exportation, implantés là où les normes environnementales et sociales sont les plus basses. Et ce modèle ne bénéficie ni aux familles paysannes se trouvant dans les pays où il est appliqué, ni aux paysans ici. D'autre part, les prix ne couvrent actuellement plus les coûts de production, ni ici, ni là-bas : ces prix sont complètement détachés des réalités du terrain. Le prix mondial, calculé de manière artificielle sur la « valeur » de 10% de surplus de production circulant à travers la planète, devient une référence pour le niveau de protection à la frontière. Or, la plupart du temps, ces surplus sont exportés à l'aide de subventions à l'exportation qui tirent artificiellement les prix vers le bas. Partout, les familles paysannes paient les conséquences de cette guerre des prix. Les revenus fondent, les familles doivent abandonner leur métier et trouver un emploi salarié, quand c'est possible, dans les entreprises transnationales qui les ont pour la plupart du temps poussées à la ruine. Quant aux coûts des transports, ils sont complètement sous-évalués. Comment est-il possible que des poulets soient nourris avec des céréales nord américaines dans le sud-est asiatique et se retrouvent ensuite sur nos étalages à des prix défiant toute concurrence ?

Des prix plus bas, à quels coûts ?

On pourrait envisager que le consommateur puisse bénéficier de prix réduits pour ses denrées alimentaires. Seulement c'est une vision à très court terme. D'une part, il faut se garder de faire des raccourcis qui laissent à penser que des prix réduits à la production engendrent la baisse des prix à la consommation. Ce qui se passe depuis une dizaine d'années en Suisse prouve le contraire. Selon le dernier rapport agricole de l'Office fédéral de l'agriculture, si les prix des produits agricoles ont baissé de 21 %, ceux à la consommation ont augmenté en moyenne de 8%. D'autre part, les produits provenant d'une agriculture industrielle provoquent des coûts externes non négligeables qui se répercuteront tôt ou tard sur les finances des Etats, et donc du contribuable :

1. Coûts écologiques : pollution des sols, de l'eau, de l'air qui doivent ensuite être corrigés par des campagnes coûteuses financées par les fonds publics. Quant aux transports multiples de marchandises sur des milliers de kilomètres, ils provoquent des effets environnementaux incalculables.
2. Coûts sanitaires : la crise de la grippe aviaire illustre ce que peut coûter un plan d'action pour remédier à une crise qui aurait pu être évitée si les mesures préventives avaient été prises.
3. Coûts sociaux : la plupart des employés de ces firmes agroindustrielles sont des

migrants internes (exode rural) ou provenant d'autres pays, vivant des situations précaires, ne pouvant que se plier aux conditions sociales désastreuses imposées. Les marchés libéralisés ouvrent l'accès à des produits bon marché qui détruisent les structures paysannes familiales et les économies locales. Les familles paysannes se voient contraintes de gonfler les rangs des chômeurs et d'abandonner leur exploitation. Pour assurer un niveau de compétitivité, la chaîne agro-alimentaire se voit également poussée à compresser ses coûts, en licenciant à tour de bras, en faisant pression sur les salaires ou en délocalisant toute ou une part de la chaîne.

L'Etat doit trouver des ressources financières pour couvrir ses externalités négatives de la libéralisation des marchés. Or nous nous trouvons dans une guerre de concurrence fiscale. La seule chose qui est certaine c'est que pour l'écrasante majorité des citoyen-ne-s, le niveau de vie baissera à terme. Seuls quelques uns profiteront du système mis en place qui favorise les entreprises transnationales. Ceci alors que, lors de sa création en 1995, l'OMC avait annoncé que ses politiques permettront d'accroître la prospérité et l'emploi, de réduire la pauvreté et les inégalités tout en promouvant un développement durable au plan mondial...

Alors, est-ce que l'ouverture de nos frontières va bénéficier aux familles paysannes d'autres continents ? **Nous ne le croyons pas. Fortes d'une dizaine d'années de contacts dans les réseaux internationaux tels que la Coordination Paysanne Européenne ou La Via Campesina, les organisations paysannes arrivent au même constat : ceux qui profitent du système sont les intermédiaires, les firmes transnationales, et non les familles paysannes.**

1. Nous réclamons **la souveraineté alimentaire**. Afin de garantir l'accès des populations paysannes à leurs droits les plus élémentaires, le développement du commerce agricole doit être basé sur le droit à la souveraineté alimentaire. Celle-ci permet aux populations, producteurs et consommateurs, de choisir le type d'agriculture et d'alimentation qu'elles souhaitent, sans exporter à des prix inférieurs aux coûts de production (dumping). Elle donne la priorité à la consommation locale et elle interdit toutes les formes de subventions à l'exportation. La souveraineté alimentaire permet également aux Etats à se protéger des importations à trop bas prix.
2. Nous soutenons une agriculture durable, respectant l'environnement et répondant à des critères sociaux. Une agriculture qui, par sa proximité, que ce soit en Suisse, en Espagne ou au Burkina Faso, permette d'avoir un contrôle citoyen sur la qualité des produits et les impacts environnementaux et sociaux de la chaîne de production, de transformation et de commercialisation.
3. Nous revendiquons des prix rémunérateurs qui permettent d'obtenir un revenu équitable et de rémunérer correctement la famille paysanne et les employé-e-s agricoles.
4. Nous sommes favorables échanges à des prix rémunérateurs, sur de courtes distances, permettant à un maximum de consommateurs et producteurs de se rencontrer et de pouvoir ainsi assurer un contrôle « citoyen » de la filière agroalimentaire.

Le processus de négociations à l'OMC : toujours moins transparent !

Nombreuses sont aujourd'hui les organisations qui dénoncent la manière dont se déroulent les négociations à l'OMC. Si cette organisation a rarement brillé par sa démocratie interne, ce qui se déroule depuis la conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong atteint des sommets d'opacité. Depuis janvier, les négociations se sont déroulées dans le cercle restreint des pays très intéressés par l'aboutissement des négociations. Rencontres à Davos, dans le cadre du

World Economic Forum ou ailleurs dans les pays industrialisés, green room à Genève fin avril, etc. Les pays en développement sont mis à l'écart et se voient contraints de faire des réunions parallèles à Nairobi. Pour une fois, il semble que leur mécontentement, relayé par de nombreuses organisations, ait eu un léger écho auprès de certains négociateurs. Craignant probablement les critiques à venir, le cercle des négociateurs a été élargi en mai ; reste à savoir si cette ouverture n'est pas simplement un écran de fumée pour calmer les critiques. Nous dénonçons ce manque de transparence évident qui marginalise un très grand nombre de pays et met à mal les règles démocratiques et la représentativité des points de vue. Nous ne croyons pas que l'OMC soit capable de répondre à ce besoin légitime de démocratie. Nous demandons que l'agriculture soit sortie d'un cadre de négociations uniquement basé sur le commerce et soit chapeauté par une organisation internationale qui veut réellement promouvoir un développement durable, basé sur la justice sociale.

Nous demandons que l'agriculture et l'alimentation soient sorties de l'OMC. Les politiques néolibérales de l'OMC se font contre les intérêts des paysan-ne-s et des consommateurs-trices. L'OMC est une institution qui gère le commerce et qui cherche à appliquer des politiques de libéralisation et de privatisation ; des politiques qui répondent aux intérêts des multinationales comme Nestlé, Syngenta ou encore Monsanto : ce n'est donc pas le lieu pour négocier les politiques agricoles et alimentaires.

A l'instar de nombreuses organisations, nous croyons à une économie basée sur les principes d'une justice économique, de la durabilité, de la prise en compte des processus démocratiques. Une économie qui tienne compte des intérêts des populations et non seulement des entreprises transnationales. Nous promovons un développement basé sur les économies locales qui soutienne les droits des populations, des travailleurs-euses, des paysan-ne-s, des migrant-e-s, des consommateurs-trices, des femmes et peuples indigènes. Nous demandons un cadre international pour le 21^{ème} siècle qui soit basé sur la justice sociale permettant aux communautés et économies locales de se renforcer. Un cadre qui oblige le commerce international à répondre ainsi réellement aux besoins des populations.

Document soutenu en Suisse par : FIAN Suisse, Alliance Sud, Fédération romande des consommateurs.